



Critériums et Championnats Jeunes "D1" / Saison 2020 – 2021

- ✓ Les Commissions Animation, Préformation, Championnats & Coupes vous présentent ci-dessous les Fiches de volontariat pour les Critériums et Championnats Jeunes "D1" 1^{ère} phase – Saison 2020 / 2021.
- ✓ Il convient aux Educateurs de faire le choix, dès maintenant de s'engager ou non dans ce critérium ou championnat D1.

Format de pratique

- **U11** : 16 équipes seront réparties en 2 poules de 8 équipes et participeront à ce critérium.
- **U13** : 16 équipes seront réparties en 2 poules de 8 équipes et participeront à ce critérium.
- **U15** : 8 équipes seront réparties en 1 poule de 8 équipes et participeront à ce championnat.
- **U17** : 8 équipes seront réparties en 1 poule de 8 équipes et participeront à ce championnat.
- **U18** : 8 équipes seront réparties en 1 poule de 8 équipes et participeront à ce championnat.
- ✓ Les équipes souhaitant s'engager en critérium ou championnat "D1" devront nous renvoyer par mail la Fiche de Volontariat avant le Lundi 22 Juin 2020. A l'issue, nous présenterons les équipes qui composeront ce critérium ou championnat "D1" et aucune modification ne sera effectuée.
- ✓ Une fois les équipes identifiées pour participer au critérium ou championnat "D1" - 1^{ère} phase, celles-ci en seront informées par mail et devront s'engager officiellement par le biais du logiciel "Footclubs".
- ✓ Pour celles non retenues au critérium ou championnat "D1" - 1^{ère} phase, elles seront automatiquement engagées en critérium ou championnat "D2" et devront valider également leur engagement par le biais du logiciel "Footclubs".

- ❖ D1 - Envoi des Fiches de volontariat début Juin.

Fin Juin, étude des Fiches, classement de 1 à "X" et élaboration des poules pour Phase 1.

Pour les équipes non retenues en D1, elles sont remises à disposition de la D2.

- ❖ D2 - "X" Equipes D1 remises à disposition.

Si plus d'équipes engagées que prévu par rapport au format de pratique, la priorité sera donnée à celles non retenues en D1 et aux "X" premières enregistrées au secrétariat dans l'ordre d'arrivée de la date et de l'heure d'enregistrement (mail ou courrier postal).

- ❖ D3 - "X" Equipes D2 remises à disposition plus « X » équipes engagées.